L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI MATIN, 23 MAI.

FEUILLETON.

LES ASHANTEES

PAR B. AUBEY.

ODYSSEE D'UNE ANGLAISE.

X—Suite.

Coffee-Calcali se prélassait sur ce siége. Comme il était en guerre, il n'avait plus la superbe tunique royale qu'il portait le jour de la fête de l'Yam. Il était vêtu d'un habit de général à la française; deux énormes épaulettes ornaient cet habit et une multitude de plaques et de cordons s'entrecroisaient sur sa poitrine. Mais, comme Sa Majesté n'avait point nonplus de pantalon, cet habit faisait le plus drôle effet, sur ce corps noir, si bien que malgré la crainte qu'elle éprouvait, Arabella fut près d'éclater de rire à la vue de ce grotesque accoutrement.

Ce qui rendait le roi plus drôle encore à voir, c'est qu'il avait posé sur sa tête un casque de cuivre qui avait dû antérieurement, au temps jadis, servir à quelque pompier français. Il y avait ajouté force plumes d'autruche et de perroquet, et, en guise de cimier, pendait la queue d'un animal, laquelle eut pu servir pour chasser les mouches qui bourdonnaient par myriades dans la prairie.

Pour préserver du soleil les traits augustes de Sa Majesté, un dais était élevé au-dessus de sa tête. Ce dais, supporté par quatre perches, était fait d'étoffes rouges, jaunes et vertes. Tout cela avait dû être apporté d'Europe: habit, casque, dais, tout devait provenir de la pacotille d'un habile amateur qui avait dévalisé une boutique de friperie.

Coffee Calcali n'en était pas moins majestueux et terrible. Auprès de lui étaient ses plus grands guerriers, ceux que nous avons vus déjà à Coumassie: Atnxuquatia, couvert d'une cuirasse et portant huit ou dix pistolets; Adeo Boffoo, lui, au contraire, sobre de vêtements, mais ayant les signes distinctifs du caboner, c'est-à-dire beaucoup de plaques d'or; puis le vieil et rusé Atjempon, l'oncle du roi et le père du jeune chef qui s'était offert la montre d'Arabella.

Enfin, derrière le roi, la terrible Capi-Conah, l'amazone chargée de veiller spécialement, avec son bataillon, sur les précieux jours de Sa Majesté. Mais comme le roi Coffee ne se montrait pas souvent à l'ennemi, malgré ses terribles serments; comme il jugeait ses jours trop précieux pour les prodiguer encore, il en résulte que le bataillon féminin commandé par Capi Conah ne courait pas grand risque et que ces dames moissonnaient de faciles lauriers.

Et puis, le roi ne voulait pas qu'elles s'éloignassent de lui, par plusieurs raisons. L'on disait qu'il en trouvait plusieurs à son gré; et pour le reste il n'était pas fâché de les tenir sous ses yeux, car ses officiers eussent pu fourrager, ce qui eut nui à la discipline.

Capi Conah était vêtue aussi légèrement que possible, et ses subordonnées encore plus légèrement qu'elle. Chacune n'employait pas, pour son costume, plus d'un mètre d'étoffe, et l'on jugeait, à première vue que quelques-unes de ces jeunes femmes, avaient dû, déjà, allaiter au moins un nourrisson. Toutes n'étaient pas d'une même couleur, ce qui ferait croire qu'il y a, parmi ces peuples, des origines diverses. Les unes étaient de couleur chocolat, les autres noir cendré, d'autres, enfin, noir d'ébène. Les types non plus ne sont pas exactement les mêmes. La même remarque peut s'appliquer aux hommes.

Il avait été, d'avance, paraît-il, entendu que la garde d'Arabella, de Jenny et d'Anlambé serait confiée aux amazones; aussi Capi Conah s'avança-t-elle pour les recevoir. En reconnaissant Anlambé, elle eut un mouvement de surprise. Anlambé, en effet, était une amie d'enfance, et c'est elle qu'elle avait saluée de la main, le jour de la fête du Yam. Au fond, Capi Conah regrettait que la pauvre fille se fût fait reprendre, car elle devinait quel sort lui était réservé.

Quand Arabella fut à portée de Coffee Calcali, celui-ci lui demanda, en assez bon anglais, qui elle était et ce qu'elle était venue faire en ce pays?

—Je suis Anglaise, répondit-elle, et je suis venue en ce pays pour soigner les blessés. J'ai été traîtreusement enlevée, et c'est un crime, car dans tous les pays on respecte les femmes et même les hommes qui se consacrent à cette fonction.

—Eh bien, fit Calcali, au lieu de soigner les blessés anglais qui, d'ailleurs, ont de très bons médecins, vous soignerez les blessés ashantees qui en ont plus besoin. Quel est cet homme? ajouta-t-il en montrant Joshua.

—C'est un homme de Dieu, un savant docteur qui a bien voulu m'accompagner.

—Oh! c'est le prêtre de votre fétiche! Et cette femme?

—C'est ma suivante, répondit Arabella.

Coffee Calcali fit une grimace. Il voyait avec peine que, dans la capture, il n'y avait qu'une personne importante. Il comptait sur plus que cela.

—Que voulez-vous faire de moi? dit encore miss Arabella.

—Vous retenir jusqu'à la fin de la guerre, répondit Coffee Calcali, et ensuite vous rendre contre rançon.

—Pourquoi ne pas me rendre tout de suite à la liberté? Quelle rançon voulez-vous?

—Non, fit Coffee Calcali, je ne veux pas de rançon maintenant. Si je bats les Anglais, ce qui est probable, eh bien, je ne veux pas de rançon, et nos prêtres disent que, comme il faut des victimes blanches pour remercier les fétiches, vous en servirez! Si nous sommes vaincus, je vous rendrai pour la paix.

Miss Arabella frissonna; Joshua plus encore. La perspective que lui ouvrait le roi d'être sacrifiée en guise d'holocauste de reconnaissance à ses fétiches n'avait rien de réjouissant. Fort heureusement, pensait-elle, que la victoire des Anglais est certaine, et notre salut est là, s'il ne nous arrive pas malheur auparavant.

Le roi Coffee Calcali donna des ordres pour que miss Arabella et sa suite, y compris Anlambé, fussent gardées ensemble, et il ajouta en manière de plaisanterie:

—Nous aurons besoin d'eux, peut-être, le même jour!

Cette sinistre réflexion fit passer un frisson dans les veines des quatre captifs, et Capi-Conah s'avança pour en prendre la garde. A ce moment, Akissoe lança à l'amazone un regard profond qui troubla violemment celle-ci; mais, en sa qualité de guerrière, elle se remit bien vite, fit entourer par ses femmes Arabella, Jenny et Aniambe, et laissa le soin de Joshua à Akissoe.

Celui-ci en passant auprès d'elle murmura quelques mots à son oreille qui ne la firent pas rougir, et pour cause, mais qui lui firent affluer le sang aux tempes.

Capi-Conah trouvait Akissoe fort à son goût et l'adorait, et Akissoe, connaissant ses avantages, était résolu à en abuser au profit de Jenny et de sa maîtresse.

On enferma les captifs dans une enceinte formée de troncs de molompi; quatre amazones, armées de pistolets, en gardaient la porte. Capi-Conah recommanda qu'on veillât bien, sous peine de mort.

Akissoe, désolée d'être séparé de la belle Jenny, s'en alla avec Capi-Conah. Il comprenait que c'était le moment d'être plus aimable que jamais avec la guerrière. Mais il eut beau faire, il ne fut pas égal à lui-même, et Capi-Conah lui lança un regard qui indiquait qu'un terrible soupçon venait de lui monter à l'esprit.

—Certainement, pensait Akissoe, Capi-Conah est bien belle, mais l'Anglaise, bien plus belle. Elle suivante, moi prince d'Akim.

Et il s'en allait tout rêveur, remorquant, sans s'en apercevoir, le bon Joshua, qui lui était confié, et qui se disait, à part lui.

—Oui, oui, il a l'air tout à fait gentil, ce petit nègre: il faut que je m'en fasse un ami. Je vais d'abord le convertir, et puis ensuite nous en ferons ce que nous voudrons.

Kotokissi marchait en tiers; il avait eu un moment d'hésitation. Il avait cru comprendre que son maître lui avait confié la garde des dames, et il voulait rester avec elles. Mais en voyant Akissoe s'en aller sans lui donner de nouvelles instructions, il s'était décidé à le suivre, d'autant plus qu'une des mégères préposées à la garde des dames, en voyant qu'il manifestait l'envie d'entrer dans l'enceinte, l'avait piqué d'un coup de sabre. Kotokissi suivait donc son maître tout penaud. Il s'était cru une mission et il n'en avait pas!

XI

Trop tard.

Après la nuit agitée qu'il avait passée, Mac Duff avait fini par s'endormir, à la pointe du jour, mais d'un sommeil troublé par des visions étranges. Il serrait convulsivement dans ses mains la chère petite montre de la pauvre Arabella. Il fut réveillé, vers les neuf heures du matin, par un ami qui, posant sa main sur son épaule et l'appelant par son nom, le salua assez militairement. Le capitaine se frotta les yeux, et, reconnaissant celui qui l'éveillait ainsi sans cérémonie:

Griffith, fit-il.

C'était, en effet, notre ami le lieutenant Griffith qui avait été envoyé à Abrakrampa avec sa compagnie, par sir Garnet Wolseley, en attendant que le commandant en chef vint lui-même. Mac Duff, sachant que Griffith avait vu Emina sa cousine Arabella, fut ravi de le voir. Sans autre préambule, il lui demanda mille détails ou mille renseignements. Griffith, qui ignorait absolument quel rapport il existait entre Mac Duff et Arabella, fut un moment à se remettre. Quand il sut, enfin, la vérité, il conta à son camarade toute l'aventure, s'accusa avec un réel chagrin et demanda à Mac Duff s'il voulait que tous deux,—autant que la discipline le permettait,—se consacrassent à sauver et venger miss Arabella.... et, pensa *in petto* Griffith,—la pauvre petite Jenny. Car s'il faisait la différence entre le sentiment qui unissait Evelyn avec Arabella et le penchant qu'il éprouvait pour Jenny la caméristé, lui, officier de Sa Majesté; il n'en éprouvait pas moins, pour cette dernière, une affection véritable et, à cette heure, presque fraternelle.

Les deux amis se mirent bien vite d'accord. Mac-Duff raconta à Griffith comment, par Anyako, il avait eu, la nuit même des nouvelles d'Arabella. Il fut convenu que si l'on était vainqueur, on demanderait au commandant en chef de pousser une pointe jusqu'à Jooquah, à la recherche des deux femmes et de Joshua. Une nouvelle attaque, facilement repoussée, fut tentée par les Ashantees, contre Abrakrampa vers le milieu du jour. Leur déroute fut grande. Le lendemain, nouvel assaut, mais plus mou. Le commandant en chef était arrivé avec des renforts et la défaite des Ashantees fut telle que, poursuivis jusque dans leur camp, ils abandonnèrent tout ce qui s'y trouvait. Un grand nombre de captifs et de prisonniers furent délivrés, mais, très malheureusement, Arabella n'était point parmi eux. Tous les objets de campement, y compris le lit et le palanquin d'Amanquatia, avaient été abandonnés tant la retraite avait été précipitée. Toute l'armée ashantee avait pris la direction du Nord; c'était une fuite encore plus qu'une retraite.

Mac Duff et Griffith demandèrent au commandant en chef—qui la leur accorda—la permission de pousser une pointe avec une compagnie des fusilliers de marine jusqu'à Jooquah. Ils y arrivèrent environ à une heure après-midi; mais ils n'y trouvèrent que quelques vieillards et des femmes. Depuis le matin, ce qui restait de l'arrière-garde de l'armée était parti. Ils interrogèrent et apprirent que les femmes blanches, dont on leur indiqua l'habitation, avaient disparu depuis la veille, sans qu'on sût bien au juste ce qu'elles étaient devenues. On leur put dire seulement qu'elles n'étaient point parties avec l'armée, mais qu'on les avait vues se diriger, avec une petite escorte, vers la Béyah.

Que faire et où chercher? Les deux malheureux officiers ne pouvaient, sans autre indication s'enfoncer dans ce pays, plein d'embûches et de balles partant des buissons. Ils s'en retournèrent donc tristement, à Abrakrampa, où ils reçurent l'ordre—qui leur fut singulièrement agréable—de se mettre à la poursuite de l'ennemi, avec le colonel Wood. Au moins espéraient-ils découvrir les traces des deux femmes.

Voici, cependant, ce qui s'était passé.

Akissoe, rentré seul dans la hutte qu'on lui avait assignée, fort épris de la belle Jenny, mais fort inquiet des menaces qu'avait fait entendre l'altière Capi-Conah, et se demandant comment il se débarrasserait bien de celle-ci pour être tout à la jeune Anglaise. Akissoe s'était assis tout rêveur. Il ne prenait pas garde que le bon Joshua était là debout, et fort anxieux, devant lui, et que Kotokissi, tout penaud, s'était accroupi, attendant ses ordres. Le malheureux guerrier était en proie à de cruelles perplexités. Après y avoir bien réfléchi, il ne vit d'autres moyens de s'assurer les bons sentiments de Jenny que de lui proposer la liberté.

—Après tout, se dit-il, je ne suis pas sujet de Coffee Calcali, je suis prince d'Akim. Et quant à Capi-Conah, la redoutable guerrière, je la fuirai et j'irai vivre à Cape Coast en attendant la paix.

L'amour, qui perdit Troie, était en train de perdre le prince d'Akim.

Il s'en ouvrit, avec précaution, à Joshua qui, invoquant le dieu d'Israël, l'encouragea dans ce beau dessein, de sauver les dames et lui-même. Consulté sur le point de savoir si Jenny aimerait Akissoe, il rit beaucoup en lui-même, mais il répondit que cette jeune Anglaise serait, sans doute, trop heureuse d'épouser un si beau prince, en quoi il se montra bon diplomate.

La délivrance des dames fut donc résolue.

(*A continuer.*)

EDITION HEBDOMADAIRE DE *L'ABEILLE*

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières, —littéraires, politiques et autres, —qui ont paru, pendant la semaine, dans *l'Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts. le numéro.

Billets faux de banques nationales

Voici une liste des billets faux de banques nationales. L'astérique (*) signifie que les banques n'existent pas et que l'émission en est frauduleuse.

BILLETS DE DEUX PIASTRES.

Boston, Massachusetts, Tremont National Bank.
Kinkerhook, New York, National Bank of.
Kinderhook, New York, National Union Bank.
*Lindepark, New York, National Union Bank.
*Lynn Park, New York, Lynn Park National Bank.
Newport, Rhode Island, Newport National Bank.
Newport, Rhode Island, National Bank of Rhode Island.
New York City First National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City St. Nicholas National Bank.
New York City National Shoe and Leather Bank.
New York City, National Bank of the State of New York.
Peekskill, New York, West Chester County National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Sixth National Bank.
Providence, Pennsylvania, First National Bank.

BILLETS DE CINQ PIASTRES.

Chicago, Illinois, First National Bank.
Chicago, Illinois, Third National Bank.
Chicago, Illinois, Traders' National Bank.
Jackson, Michigan, People's National Bank.
Aurora, Illinois, First National Bank.
Canton, Illinois, First National Bank.
Paxton Illinois, First National Bank.
*Galena, Illinois, First National Bank.
Peru, Illinois, Firs National Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of New Bedford.

BILLETS DE DIX PIASTRES.

Albany, New York, Albany City National Bank.
Auburn, New York, Auburn City National Bank.
Cherry Valley, New York, National Central Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
Lockport, New York, First National Bank.
Malone, New York, Farmers' National Bank.
Newburg, New York, Highland National Bank.
New York City Croton National Bank.
New York City First National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Merchants' National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Mechanics' National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City National Bank of Commerce.
New York City National Bank of the Commonwealth.
New York City, National Bank of the State of New York.
Philadelphia, Bennsylvania, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Third National Bank.
Poughkeepsie, New York, First National Bank.
Poughkeepsie, New York, City National Bank.
Poughkeepsie, New York, Farmers and Manufacturers' National Bank.
Peekskill, New York, Westchester Country National Bank.
Pen Yan, New York, First National Bank.
Rome, New York, Central National Bank.
Rochester, New York, First National Bank.
Rochester, New York, Flour City National Bank.
Red Hook, New York, First National Bank.
Syracuse, New York, First National Bank.
Syracuse, New York, Syracuse National Bank.
Troy, New York, Mutual National Bank.
Whitehall, New York, First National Bank.
Waterford, New York, Saratoga County National Bank.
Richmond, Indiana, Richmond National Bank.

BILLETS DE VINGT PIASTRES.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Chicago, Illinois, First National Bank.
Indianapolis, Indiana, First National Bank.
Lebanon, Pensylvania, Lebanon National Bank.
New York City, Merchants National Bank.
New York City, Tradesmen's National Bank.
New York City, National Bank of Commerce.
New York city, National City Bank.
New York city, National Shoe and Leather Bank.
New York city, Market National Bank.
New York city, Mechanics' National Bank.
New Albany, Indiana, First National Bank.
Plainfield. New Jersey, First National Bank.
Portland, Maine, First National Bank.
Portland, Connecticut, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Fourth National Bank.
*Utica, New York, City National Bank.
Utica, New York, Utica City National Bank.
Utica, New York, Oneida National Bank.
Utica, New York, First National Bank.

BILLETS DE CINQUANTE PIASTRES.

New York City Fourth National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of Commerce.
Palmyra, New York, First National Bank.

BILLETS DE CENT PIASTRES.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Cincinnati, Ohio, Ohio National Bank.
Elmira, New York, First National Bank.
New York City Central National Bank.

Tarif postal.

Depuis le 1er janvier 1876, date de la mise en vigueur de la Convention de l'Union postale, le tarif suivant est appliqué aux Etats-Unis:

"Lettres simples pour la France, cinq cents par demi-once;

"Cartes postales, deux cents;

"Journaux, deux cents s'ils ne pèsent pas plus de quatre onces;

"Imprimés et échantillons, deux cents par deux onces;

"Ce tarif s'appliquera aux matières postales expédiées des Etats-Unis en destination de la France et de l'Algérie, ainsi qu'à la correspondance pour l'Espagne y compris les îles Baléares, les Canaries, les possessions espagnoles de la côte nord d'Afrique et les établissements postaux de l'Espagne sur la côte ouest du Maroc.

"L'Union générale des Postes comprend à partir du 1er janvier, l'Europe entière sans aucune exception, ainsi que la Russie d'Asie, la Turquie d'Asie et l'Egypte. Pour tous ces pays, le tarif des affranchissements est le même que pour la France, tel qu'il est résumé ci-dessus."

L'extrait suivant d'une circulaire de Mr Lelibon, directeur-général des Postes en France, donne le tarif appliqué en France; on remarquera qu'il est beaucoup plus élevé:

A partir du 1er janvier 1876,

Le prix d'affranchissement des correspondances expédiées de la France et de l'Algérie à destination:

1° De tous les pays d'Europe, de l'Egypte, de la Turquie d'Asie, de la Russie d'Asie, de la Tunisie et du Maroc;

2° Des Etats-Unis de l'Amérique du Nord,

Sera fixé comme suit:

PAYS D'EUROPE, ETC.

Lettres ordinaires, 30 centimes par 15 gram.
Lettres recommandées, 30 centimes par 15 gr. et droit fixe de 50 centimes.
Cartes postales ordinaires, 15 centimes.
Cartes postales recommandées, 40 centimes.
Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés: ordinaires, 4 centimes par 50 gr; recommandées, 5 centimes par 50 gr. et droit fixe de 25 centimes.

ÉTATS-UNIS.

Lettres ordinaires, 40 cent. par 15 gr.
Lettres recommandées, 40 cent. par 15 gr. et droit fixe de 50 cent.
Cartes postales ordinaires, 20 cent.
Cartes postales recommandées, 45 cent.
Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés: ordinaires, 8 cent. par 50 gr.; recommandés 8 cent par 50 gr. et droit fixe de 25 cent.
Les lettres *non affranchies* provenant des pays précités seront passibles, à la charge des destinataires, savoir:
Celles des pays d'Europe, etc., d'une taxe de 60 cent. par 15 gram.;
Celles des Etats-Unis, d'une taxe de 70 cent. par 15 gram.

VAPEURS.

Passage pour l'Europe.

(AGENCE.)

Via la Nile-Orléans, New-York, Philadelphie et Baltimore.

STATE LINE.

Ligne de steamers neufs, construits sur le Clyde, en fer et à hélices, offrant, outre tous les agréments modernes, la sûreté et la rapidité aux passagers de chambre et d'entrepont. Ces steamers font le service de New York à Glascow, Belfast et se relient, par des steamers de premier ordre, à Liverpool, Londonderry, Hull, Rotterdam, Anvers, le Hâvre et Copenhague.—AUSTIN, BALDWIN & CO, 72 Broadway, New York.

WHITE STAR LINE.

Steamers de New York à Queenstown et Liverpool, partant tous les samedis.

ALLAN LINE.

Steamers de la malle, via Quebec et via Baltimore.

Passage (toutes les classes) entre les principaux points d'Europe et d'Amérique. Les emménagements ne sont pas excellés. Le chemin le plus court par mer, excellents steamers, officiers expérimentés, équipages disciplinés, la sûreté la première des règles. Trois départs hebdomadaires pour l'aller et le retour. Passage pour les émigrants et les passagers d'entrepont les meilleurs sous tous les rapports, pour la Nile-Orléans, l'Alabama et le Texas, à meilleur marché que par aucune autre ligne.

Billets pour tous les points de l'Europe. Tous les billets d'excursion à des prix réduits.

Billets d'émigrants, payés d'avance, de tous les points de l'ancien monde.

Traites à vue de $5 et au-dessus, sur toutes les villes d'Europe, de la Grande Bretagne et de l'Irlande.

Souvera'ns, francs, marcs et guilders.

Pour les circulaires et autres renseignements, pour les billets ou les chambres, s'adresser à

A. K. MILLER & Co,
No 35 de la rue Carondelet, Nile-Orléans.

N. B.—Billets, traites, espèces, aux taux les plus bas. Les passagers de premières chambres, de secondes chambres et d'entrepont trouveront leur avantage à conclure des arrangements au bureau de la Nile-Orléans.

17fév—1an

Excursion du dimanche et du mercredi.

Pour Mandeville, Louisburg et Madisonville.

Le beau steamer

CAMELIA,

très fin marcheur à basse pression et portant la malle des Etats-Unis,

Capitaine HANOVER,

fera des excursions, régulièrement, le DIMANCHE et le MERCREDI. Il partira de l'extrémité du chemin de fer de Pontchartrain, au Lac, le DIMANCHE MATIN, à l'arrivée du train de 7 heures et demie, et le MERCREDI MATIN, à l'arrivée du train de 9 heures. Il sera de retour le soir même, à temps pour le train de 7 heures et demie allant en ville.

Prix du passage. Une piastre, aller et retour.

Restaurant à bord.

Pour plus de détails, s'adresser à

C. M. SORIA,

14mai— No 20 de la rue de l'Union.

LA COTE DU LAC.
Pour l'hiver.

Steamer de la malle des Etats-Unis. Entre Mandeville et la Nile-Orléans.

Passage $1 10 chaque voyage, y compris le trajet du chemin de fer.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington,

Le beau steamer,

CAMELIA,

Transportant la malle des Etats-Unis, fin marcheur et à basse pression,

capitaine Wm. Hannover,

partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de dix heures du matin; le MARDI et le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'au "Old Landing", sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. RETOUR: il quittera "Old Landing" le MARDI et le VENDREDI, à 6 heures du matin; Madisonville, le LUNDI et le JEUDI matin.

Le service se fera régulièrement, à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Il y a un restaurant à bord du steamer.

C. M. SORIA,

23 avril75—1an Au No 20 de la rue de l'Union.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.

Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur

NATCHEZ,

T. P. Leathers, capitaine,
J. F. Muse, commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, 117 Common et HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

Le soussigné prend le fret et signe les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. B. BROCKETT, agent,

15sept— Au No 38 de la rue des Magasins.

Opelousas.

Paquebot régulier des Opelousas.

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Pour Washington, Opelousas, Port Barre, Simmsport, Churchville, et tous les débarcadères de la Côte, de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur

TENSAS,

remplaçant le Trenton,
E. QUATREVAUX, capitaine,
S. DERBES, commis.

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à Connaissements jusqu'à bayou Bœuf et bayou des Glaizes.

JAMES M. DOWLING,

28sept— No 25 de la rue Decatur.

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis à 5 h

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA.

H. H. Broad, capitaine
T. Jobin, commis.

Ce bateau laissera la Nile-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du frêt et des passagers pour tous les atterages du Bayou des Glaizes, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

BRITTON & EPPLER,
No 106 de la rue de le Commune.

Tout frêt pour le Bayou des Glaizes sera déchargé à Simmsport ou Big Bend Landing.

5 août—

Paquebot hebdomadaire et indépendant des Opelousas.

Départ tous les MERCREDIS à 5 h. P. M.

Pour Washington, Port Barré, Simsport, Big Bend Landing, Old River et tous les points intermédiaires. Le bateau à vapeur ROBERT YOUNG remplaçant le ST-MARY, d'un faible tirant d'eau

Capt W. H. Daniel, commis J. B. Schmidt, partira tous les MERCREDIS à 5 heures P. M. Connaissements jusqu'au Bayou Bœuf et Bayou des Glaizes.

Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à

HITE & CARLIN,
No. 4, de la rue Tchoupitoulas.

18 déc—

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.

Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M.

Pour Fort de Russey, Barbin, Norman, Alexandrie, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur

BART ABLE,

R. SINNOTT, capitaine; GEO. C. HAMILTON, comm.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à N. M. CARTER, 53 rue du Camp, HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas, BRITTON & EPPLER, 106 rue Commune, ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.

3 déc—

Paquebot de la Nile-Orléans, de la côte et de Bâton-Rouge.

Deux voyages par semaine.

Jours de départ, tous les SAMEDIS à 5 P. M., et tous les MERCREDIS à midi.

Le bon bateau à vapeur

ST. JOHN,

F. BERGERON, Capitaine,
J. C. BERGERON, Commis.

Voyage de retour, tous les LUNDIS et VENDREDIS.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

E. O. MELANÇON,
No de 32 rue Bienville.

29oct—

Paquebot du Bayou Lafourche.

Ligne des planteurs et des Négociants. Service à dater du samedi, 20 mai 1876.—Le bateau à vapeur STELLA BLOCK, capitaine U. D. Terrebonne, commis M. Chariot, partira de la Nile-Orléans tous les MARDIS et SAMEDIS, à 5 heures du soir; de Thibodeauville pour la Nile-Orléans les JEUDIS et les LUNDIS, à 6 heures du matin. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

HITE & CARLIN, No 3 rue Tchoupitoulas. TERREBONNE & SALOMON, No 75 de la rue Dépatur, entre Conti et Bienville. 19 mai—

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodauxville.

Deux fois la semaine. Pour la côte et Lafourche.

Le bateau à vapeur

HENRY TETE,

Capitaine Jos. Aucoin,
M. H. Landry, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 P. M. et tous les VENDREDIS à 10 A. M.

Retour: il partira de Donaldsonville les MERCREDIS et DIMANCHES matin. Il descendra la côte le jour.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

B. RIVET et P. CHARLET,
9 rue Conti.

18 juillet—1an

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.
LIGNE POSTALE
DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50 Rivière du Nord en passant plus au Sud que toutes les autres lignes.

AMERIQUE, Pouzols, samedi, 27 mai.
*ST-LAURENT, Lachesnez, samedi, 3 juin.
FRANCE, Trudelle, samedi, 10 juin.
*PEREIRE, Danré, samedi, 17 juin.
ST-GERMAIN, Reculoux, samedi, 24 juin.
CANADA, Frangeul, samedi, 1er juillet.
LABRADOR, Sanglier, samedi, 8 juillet.
AMERIQUE, Pouzols, samedi, 15 juillet.

PRIX DU PASSAGE en OR (y compris le vin) Première cabine, $120 et $110 suivant l'emplacement.—Seconde $72—Troisième $40.—Entrepont, $26 avec aménagements hors ligne et tout le nécessaire, sans frais supplémentaires. Billets aller et retour à prix réduits.

Les paquebots marqués d'une * ne prennent pas de passagers d'entrepont.

LOUIS DE BEBIAN
Agent, 55, Broadway, New-York
ou à L. GRAND, Agent.

nov—1an Gallier Cours. Lettre H. B. C.

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton à Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD

Partiront comme ci-dessous:

De Brême. de la Nile-Orls.
Hannover... 2 fév. environ 11 mars
Strassburg 1 mars " 2 mai.
(Direct pour Brême, avec passagers d'entrepont seulement.) environ
Frankfurt.. 15 mars environ 28 avril
Hannover.. 12 avril " 21 mai.

Les jours de départ subséquents seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

Sujets aux conditions données ci-dessous.

PRIX DU PASSAGE.

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambres.......$150 en or.
Entrepont.......36 "

De la Havane ou de la Havane à Southampton, Londres, au Hâvre ou à Brême:
Chambres.......$150 en or.
Entrepont.......45

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambres.......$35 en or.
Entrepont.......15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés.

La compagnie se réserve le droit de changer, ou retirer ses steamers, de différer leurs jours de départ, leur destination, leur chemin et les prix de passage.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,

8août—1an Au No 41 de la rue de l'Union.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer

NEW ORLEANS,

Geo. Dearborn, commandant.

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,

Jeudi, 25 mai, à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 3/4 pour cent.

Passage—Cabine ....$50.
Entrepont ....25.
Billet d'excursion $90.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,

mai—1an Rue Carondelet. No 41.

ASSURANCES.

Association d'Assurances
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, 102 rue du Canal.

SIXIEME ETAT ANNUEL.

Nouvelle-Orléans, le 14 janvier 1876

CONFORMEMENT à sa Charte, l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, publie l'état suivant de ses affaires, pour l'année expirée le 31 décembre 1875:

Primes sur les risques de feu.......$250,836 87
Primes sur les risques de mer.......65,189 62
Primes sur les risques de rivières.......34,724 31
Total.......$450,7[illegible]

En moins
Primes sur risques non expirés.......$120,661 47
Primes remboursées.......1,951 60 $122,613 07
Primes nettes acquises.......$328,137 73
A ajouter:
Intérêts.......$9,185 35
Profits et pertes.......5,360 40
Primes sur l'or.......254 92 14,800 67
.......$342,9[illegible] 40

Pertes payées
Sur les risques de feu.......$90,741 55
Sur les risques de mer.......15,954 27
Sur les risques de rivière.......6,802 83
Pertes en litige.......5,312 00
Pertes non ajustées et ajustées et non échues.......23,481 46 142,792 11
Réassurances.......16,310 42
Réfaction (robate).......31,818 98
Commissions d'agences.......27,529 65
Dépenses d'agences.......7,750 84
Taxes et Licences.......10,568 50
Dépenses de bureau.......27,062 67
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, etc.......6,547 16
Frais de Cours et d'avocats.......47 52 270,287 84
Bénéfice net.......72 67[illegible]

ACTIF.

En caisse
Dépôt au Germania Natl. Bk. $51,890 87
" Louisiana Natl. Bk. 20,324 61
Dépôt spécial au Germania National Bank.......6,500 00
En mains d'agents aux E. U. et en Europe.......19,003
Certificats de dépôts au New Orleans National Banking Association, $92,903 42 évalués à.......27,871
Certificats de réclamations reconnues par le New Orléans National Banking Association, $161,122 73, évalués à.......48,333 78
Effets à recevoir pour primes.......7,560 93
Prêts sur hypothèques.......140,573 22
Prêts sur nantissements.......24,324 94
Effets à recevoir.......13,931 80
Bons.......32,413 88
Actions.......23,556 78
Primes en voie de recouvrement.......41,688 42
Propriétés foncières.......74,174 77
Dû par divers.......11,614 99
Bons des Etats-Unis.......11,560 75 $565,524

PASSIF.

Capital payé en plein, (actions de $30).......$295,650 00
Effets à payer.......686 6[illegible]
Dividendes de 1872, 1873 & 1874 non réclamés.......544 50
Primes sur risques non terminés.......120,661 47
Pertes non réglées.......29,283 46
Dû à divers.......7,008 64
Fonds de réserve.......11,029 07 482,854 0
Surplus.......$72,670 5

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Secrétaire. MEL. MUSSON, Président.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce quatorzième jour de janvier 1876.

G. LEGARDEUR, JR., Notaire Public.

A une réunion spéciale de la Direction, qui a eu lieu le 12 janvier 1876, il a été RESOLU de payer, à partir du 25 courant, les Dividendes suivants:

1° Un dividende d'intérêt de dix pour cent pour l'année expirée le 31 décembre 1874, sur le capital de $30 par action;

2° Un dividende de dix pour cent aux actionnaires sur le montant net de leurs primes acquises et participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1875, en sus de la réfaction (rebate) de 15 pour cent ou dividende par anticipation, déjà reçu par les dits actionnaires sur le montant BRUT de leurs primes;

3° De porter au «Fonds de réserve (15 0/0) quinze pour cent de la balance des Profits de primes, à investir en sécurité du gouvernement des Etats-Unis, conformément aux articles III et V de la Charte.

G. LANAUX, Secrétaire. MEL. MUSSON, Président.

DIRECTEURS.

A. J. GOMILA, PIERRE LANAUX,
J. K. SMALL, L. J. WEBSTER,
J. B. CAMORS, E. M. SCOTT,
E. F. GOLSAN, IS. SCHNEIDER,
J. PLAISENT, JOHN LEISY,
HY. ABRAHAM, M. MUSSON.

janv—1m

Avis aux Contribuables.

LE soussigné a transporté son bureau du No 54 Passage de la Bourse, entre Bienville et Bonane au No 56 même Passage. Il profite de cette occasion pour remercier sa clientelle et le public en général du bienveillant patronage qui lui a été accordé depuis dix ou douze ans. Le soussigné fera donc tous ses efforts pour continuer à donner pleine satisfaction au public en général.

JOHN T. DUFOUR.

1er oct—1m No 56 Passage de la Bourse

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas — Donaldsonville — &c.

A dater du 7 DECEMBRE, Le bateau à vapeur TOM PARKER, partira, du pied de la rue Bienville, à 7.45 du matin, pour Westwego, et transportera les voyageurs à toutes les stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il sera de retour le lendemain, à 6 heures du soir.

Le même bateau se reliera avec le train de passagers du Dimanche; il partira à 8 heures du matin et sera de retour le soir du même jour à 6 heures.

Le fret est reçu au même endroit, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, et sera livré le lendemain matin.

C. E. PAYNE, Agent-général.

4déc—

Chemin de Fer Pontchartrain.

L'extrémité de ce chemin de fer, en ville, est "l'ancienne gare," rue des Champs-Elysées près la Levée.

Le prix de l'excursion au Lac—aller et retour le même jour—est de 20 cents. Les enfants au-dessous de douze ans paieront 10 cents.

Pour la station de Gentilly, 15 cents l'aller et autant le retour.

Départs de la ville.	Depart du Lac.
6 heures A. M.	7 heures.
7½	8½
9	10
10½	11½
Midi.	1½
2	2½
3	3½
4	4½
5	5½
6	6½
7	7½
8	8½
9	9½

Le Dimanche, il y aura un train TOUTES LES DEMI HEURES à partir de 2 heures. Un train destiné aux pêcheurs quittera la ville tous les dimanches matin, à 4 heures.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en avertir le conducteur avant le départ du train.

4avril—

D B ROBINSON Receveur.

LA LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE POUR L'EST, LE NORD ET L'OUEST.

Via Louisville, via Atlanta et via St-Louis ELLE TRANSPORTE LA MALLE DES E. U.

Les trains arrivent à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partent comme suit:

Départ.	Arrivée.
Exprès.......6:45 A. M.	Exprès.......10:30 A. M.
Exprès.......5:00 P. M.	Exprès.......9:30 P. M.

Chars palais de Pullman, tous les jours, pour Cincinnati, Louisville, Nashville, Lynchburg et Baltimore, SANS CHANGEMENT. Un seul changement en allant à New York et aux villes de l'Est. Les billets se vendent au bureau, angle des rues Camp et Commune, en face du City Hotel.

NORMAN JONES, Agent-général.

D. B. ROBINSON, Surintendant.
21 Nov.—

THE MOBILE LINE.

THE GREAT THROUGH ROUTE TO THE EAST, NORTH AND WEST,
Via LOUISVILLE, Via ATLANTA, and Via St-LOUIS,
CARRYING THE U. S. MAIL.

Trains arrive and depart from depot, foot of Canal Street, as follows.

Depart.	Arrive.
Express.......6:45 A. M.	Express.......10:30 A. M.
Express.......5:00 P. M.	Express.......9:30 P. M.

Pullman Palace Cars daily, to Cincinnati, Louisville, Nashville, Lynchburg and Baltimore, WITHOUT CHANGE, and only one change to New York and Eastern cities. Ticket Office, corner of Camp and Common Sts., opposite City Hotel.

NORMAN C. JONES, Gen'l Agt.

D. B. ROBINSON, Supt.
21Nov—

Grand chemin de fer de la Nile-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit:

(Du dépôt, au pied de la rue des Calliope.)

Le et après le lundi 24 avril, les trains partiront et arriveront comme ci-après:

DEPARTS.	ARRIVEES.
Malle.......4.0 P. M.	Malle.......12.00 M
Agrément.......5.00 P. M.	Agrément.......10.00 A. M.

Le train d'agrément du DIMANCHE à 9.30 P.M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A ST LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars dortoirs jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No. 22 de la rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, Directeur-Général. 14 17 75

New Orleans, St. Louis & Chicago R. R. Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.)

On an after Monday April 24 train leave and arrive as below:

DEPART.	ARRIVE.
Mail.......4.0 P. M.	Mail.......12.00 M
Accommodation 5.0 P. M.	Accom.......10:00 A. M.

SUNDAY accomodation train.......9.30 P. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST LOUIS CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and informations given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, General Manager. any 1475

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT 1/2 HEURES A. M. et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 heures A. M.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Lababdieville et Lockport, sera transporté sur le bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du frêt, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour fret sur marchandises expédiées au-delà des points de [illegible] devront être faits, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, aux taux de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui expédieront par le chemin de fer.

Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 4 heures; le frêt reçu après cette heure partira par le train suivant.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour frêt ou passage s'adresser au coin des rues Magasin et Natchez.

Il ne sera point reçu de frêt après 3 heures.

BILAN
—DE LA—
BANQUE GERMANIA NATIONALE
A LA NOUVELLE-ORLEANS,
DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE.
A la clôture des affaires du 2 octobre 1874

RESSOURCES:

Prêts et escomptes.......$782,975 67
Tiré en sus.......4,242 8
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation.......300,000
Bons des Etats-Unis en caisse.......100,000 00
Autres actions et Bons.......36,085 86
Dû par des agents de réserve et de rachat.......50,827
Dû par d'autres banques nationales.......7,146 3
Dû par des banques et des banquiers de l'Etat.......1,151
Propriété foncière, mobilier et installations.......6,800 83
Dépenses courantes et taxes payées.......11,163 3
Primes payées.......40,000 0
Echanges pour le Clearing-House.......194,213 29
Billets d'autres banques nationales.......3,373 0
Petite monnaie (y compris les nickels).......641
Espèces.......27,673
Billets Légal Tender.......210,110
Total.......$1,891,409[illegible]

PASSIF:

Capital payé.......$300,000
Surplus.......37,000
Autres profits non partagés.......37,023
Billets de banques non rachetées.......269,996
Dividends non payés.......240 7
Dépôts individuels.......$688,691 73
Certificats de dépôts, payables sur demande.......500 00
Chèques certifiés.......11,212
Chèques de caissiers non payés.......34,227 —1,029,153 2[illegible]
Dû à d'autres banques nationales.......12,335 8
Dû à des banques et des banquiers de l'Etat.......3,699 8
Total.......$1,891,460 0[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, Hermann Roehl, caissier de cette banque déclare solennellement que je crois le susdit bilan exact. HERM. ROEHL, caissier

Signé en ardevant moi, ce 8 octobre 1874. JOS. COHN, Notaire Public

Exact—Témoins: T. PRUDHOMME, L. E. CAIN, [illegible]

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

RAPPORT ANNUEL, 1875.

LE Conseil d'Administration arrivé au terme du mandat que vous lui avez confié, a l'honneur de vous soumettre le résultat de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE.

Reçu pendant l'année 1875:
Admission.......$ 235 00
Quotités.......2110 25
Pic-Nic.......209 25
Diplômes, Badges, Amendes.......26 10
Intérêts sur $500 à 8 pour cent.......40 00
Balance en caisse 1er janvier 1875.......652 02 $3272 62

A déduire, dépenses pour l'année 1875:
Assurance de Mobilier.......$ 12 10
Docteurs.......473 00
Pharmaciens.......532 90
Secrétaire, 3 trimestres.......75 00
Commission, collecteur, 10 pour cent.......273 15
Annonces et impressions.......117 70
Secours en argent.......5 00
Funérailles.......306 00
Actions de la Tombe (remboursées).......320 00
Secours pour les Inondés.......20 00
Divers (faux frais).......92 70 2338 5[illegible]

Balance en caisse 1er janvier 1876.......$934 07

Il y a ajouter, actif de la Société:
Mobilier, Bannières, &c.......$ 300 00
Deux Actions de Banque.......50 00
La Tombe et Terrain.......4141 00
Billets en recouvrement (balance du Collecteur.......467 10
En recouvrement (balance du Secrétaire.......28 50 $5486 60
Actif net, 1er janvier 1876.......$6420 67
Plus qdotités dues jusqu'à ce jour en voie de collection.......456 00

Le 1er janvier 1875, la Société se composait de.......241 membres.
Admis depuis cette époque.......31 " 272 m.
Sur lesquels il faut déduire:
Décédés.......6
Rayés aux Assemblées générales.......
Absents démissionnaires.......
Effectif actuel.......206 m.
Classés comme suit:
Membres Actifs.......18[illegible]
" Honoraires.......
" Bienfaiteurs.......1[illegible]
Total égal.......
11janv—71

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle —DES— Marchands de la Nile-Orléans.

10 ...rue du Canal... 10

VINGT-ET-UNIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 1875, y compris les risques non-expirés de née précédente:
Sur risques de feu.......$569,621
Sur risques de mer.......52,556 19
Sur risques de rivières.......55,983 08
Total des primes.......$678,160 23
En moins, primes non expirées.......121,468 00
Profit net sur les primes le 21 mai 1875.......$556,692 2
Pertes payées—
Sur risques d'incendie.......$257,344 41
Sur risques de mer.......47,782 44
Sur risques de rivières.......22,344 65
.......$327,478 90
Taxes.......35,609 96
Réassurances et primes remboursées.......36,549 72
Dépenses et quinze pour cent, [illegible]faction moins intérêt.......54,920 07
.......$454,260 67
Profit.......$102,431 56

L'Actif de la Compagnie est comme suit:
Propriétés foncières.......$232,814 42
Bons de la ville.......216,110 60
Actions de banques, chemin de fer et autres.......73,611 80
Billets garantis par hypothèque et gages.......327,279
Effets à recevoir.......33,917
Primes en voie de recouvrement.......94,404
Bons de l'Etat.......650
Actions d'assurance.......19,124
Actions du Valcote Dry Dock Comp.......19,400 00
Bons hypothécaires du Turner Association.......
Bons hypothécaires du Odd Fellow's Hall.......5000 00
En caisse.......106,587 29
.......$1,223,899 54

Le tableau qui [illegible] le exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.

W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment, par devant moi le 15 juin 1875.

JAMES FAHEY, Notaire public.

A un meeting du Bureau des Directeurs tenu le 14 juin 1875, il a été résolu de payer aux Actionnaires, sur demande, un intérêt de 10 pour cent pour l'année sur leurs actions.

DIRECTEURS:

P. Maspero, Ed. Toby,
D. Fatjo, P. Fourchy,
S. Z. Relf, M. W. Smith,
L. F. Generes, J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix, J. M. Allen,
Chas. Lafitte.

16juin—1an

Dix-huitième tableau annuel de la compagnie d'assurance HOPE de la Nouvelle-Orléans.

Bureau No 125 rue Commune.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues au 31 décembre 1875.......$177,707 87
Sur les risques d'incendie.......$127,543 00
Sur les risques maritimes.......17,746 78
Sur les risques de rivière.......32,418 09 177,707 87
Pertes payées dans la même période:
Sur les risques d'incendie.......22,972 46
Sur les risques maritimes.......4,625 61
Sur les risques de rivière.......17,640 05 45,238 12
Moins réfaction (Rebate).......20,576 06
Taxes et licences de ville d'Etat et pour 1874 et 1875.......15,315
Réassurances.......16,674 22
Primes remboursées.......1,056 91
Loyer.......3,907 61
Profits et pertes, dépenses, intérêts en moins.......13,606 55 71,428 15 117,677 27
Profits.......$60,030
Réserve pour les risques non expirés au 31 décembre 1875.......$25,969 40
Réserve pour pertes en suspens.......1,851 12
Dividende de 10 pour cent déclaré ce jour.......20,000 00
Réserve pour dépréciation de l'actif de la Compagnie.......12,210 08
.......$60,030 60

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Prêts garantis par premières hypothèques dans cette ville.......$49,323 77
Prêts sur nantissement.......28,337 16
Effets pour primes à courte échéance.......7,296 31
Actions de banque et autres actions.......21,840 25
Biens fonciers.......34,324 87
Primes en voie de perception.......23,663 90
En banque.......$64,735 58
Balance dans la banque d'Amérique.......542 96—65,280 54
Total de l'actif.......$260,030 60

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HENRY PEYCHAUD, Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce [illegible] janvier 1876.

M. T. DUCROS, Notaire Public, No 18 rue Royale.

A une assemblée des Directeurs tenue ce jour il a été

Résolu qu'un Dividende comptant de DIX POUR CENT sur le Capital de la Compagnie provenant des profits au 31 décembre 1875, soit déclaré, et payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

11janv—

Louisiana Savings Bank & Safe Deposit Company of New Orleans, La.,

A la clôture des affaires du 24 mars 1876.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes.......$559,856 97
Actions, bons et hypothèques.......241,387 11
Propriété foncière.......52,000 00
Caveau de sûreté.......50,000 00
Dépenses et taxes payées.......7,796 77
Dû par des banques et des banquiers éloignés.......4,402 58
Change américain.......137,877 93
Echange pour le Clearing House.......64,938 75
En caisse.......120,125 54—185,062 29
.......$1,237,883 65

PASSIF.

Capital, nouveau.......$350,000 00
Do ancien.......150,000 00—500,000 0
Surplus.......10,000 00
Autres profits non partagés.......45,843 36
Dû à des banques et à des banquiers éloignés.......100,110 50
Dépôts individuels.......420,886 06
Département des épargnes.......226,449 71
Certificats dits "time".......34,790 00—682,124 79
.......$1,337,883 65

Je certifie que le tableau qui précède est exact.

JOHN S. WALTON, Caissier.

Témoins:
EDWARD CONERY,
JAMES JACKSON, } Directeurs.
J. H. KELLER,
26 mars—1t

Au Public.

NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD.

Le Comité des Citoyens nommé à la grande assemblée tenue à la Salle St. Patrick, le 27 janvier, dans l'intérêt de la compagnie NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD, a recommandé les messieurs bien connus, actifs, énergiques et hautement respectables pour solliciter des souscriptions au fonds capital de la compagnie. Le public est, par le présent, informé que les districts ci-dessous désignés seront parcourus par les messieurs désignés ci-après.

Les limites Est et Ouest partent du fleuve à la cyprière.

1. Côté Sud de la rue du Canal et côté Nord de Poydras, inclusivement, Col. Ch. R. Railey, F. Camerden, Esq.

2. Côté Sud de la rue Poydras au côté Nord de Calliope, inclusivement, W. Wallace Esq., H. W. Fowler, Esq.

3. Côté Sud de la rue Calliope au côté Nord de Jackson, inclusivement, P. R. Byrne, Esq., B. B. Hotchkiss, Esq.

4. Côté Sud de la rue Jackson à la ligne supérieure de Carrollton, inclusivement, John McNulty, Esq., A. Gallaird, Esq.

5. Côté Nord de la rue du Canal au côté Sud de St. Louis, inclusivement, J. P. Roux, Esq., A. Dupré, Esq.

6. Côté Nord de la rue St. Louis au côté Sud de l'Esplanade, inclusivement, J. G. Sanches, Esq., A. Kilshaw, Esq.

7. Côté Nord de la rue Esplanade à la ligne inférieure de la ville, inclusivement, Jno. Pasle, Esq., Samuel Powers, Esq.

Les messieurs ci-dessus nommés sont pleinement autorisés à obtenir des souscriptions au fonds capital du NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD COMPANY.

E. B. WHEELOCK, Président.

ASSURANCES.

New Orleans Credit Foncier Association.

Bureaux No 46 de la rue Vieille-Levée.

QUATRIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, le New Orleans Credit Foncier Association publie l'état suivant de ses opérations de l'année expirée le 30 septembre 1875, fin de la quatrième année fiscale:

Montant total des profits réalisés sur les bâtisses du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875.......
Intérêt du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875.......$1,791 79
Dépenses générales, taxes, loyers, &c., du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875.......$5,436 [illegible]
Escompte de billets payés avant l'échéance.......247 71
Montant des dépenses non converties l'année dernière.......1,321 48
Bénéfice net.......$7,084 14 / 112 4
.......$7,137 06 $7,137

L'actif de la Société est comme suit.
Billets payables mensuellement garantis par première hypothèque et privilège de vendeur.......$94,905 77¼
Propriétés foncières.......9,460 22
Comptant: A la banque nationale de l'Etat.......$1,661 41
Currency des Etats-Unis.......144 26¾ 1,810 67¾
Effets à recevoir.......7,180 15
Divers débiteurs.......590 77
Installations.......1,000 00
Intérêt courant.......255 28
.......105,172

Actions payées en plein.......79,150 00
Actions payées en partie.......2,792 85
Scrip.......4,830 00
Dividende No 1 non réclamé.......127 20
Effets à payer.......400 00
Divers créanciers.......402 70
Surplus de l'actif.......15,470 105,172

Nous, soussignés, déclarons solennellement que le tableau qui précède est un extrait exact des livres de la Société.

J. A. FERNANDEZ, Président.

A. SAULET, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 21 octobre A. D. 1875.

G. LEGARDEUR.

Premier état annuel —DE— L'ATLAS INSURANCE COMPANY DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE. Au No. 152 de la rue du Canal, Le 12 décembre 1875.

Conformément aux réquisitions de sa charte la compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans la partie fractionnelle l'année expirée le 31 décembre 1875.
Primes d'incendies.......$52,841
Primes de rivières.......1,118 5
Total des primes.......$53,[illegible]
En moins—primes non expédiées.......36,876 73
Montant net des primes.......$17,[illegible]
A déduire
Pertes par les incendies—payées.......$ 738 53
Dépenses générales, moins profits, pertes et intérêts.......12,164 96 12,[illegible]
Montant réservé pour pertes non réglées.......$5,546

L'ACTIF de la compagnie est comme suit:
Prêts sur hypothèques, premières hypothèques sur prop étés foncières non grevées valant $205,450.......$161,[illegible]
Propriétés foncières appartenant à la compagnie.......17,500 00
Prêt garanti par des actions.......1,000 00
Actions appartenant à la compagnie.......27,350 00
Bons des Etats-Unis.......2,000 00
Effets à recevoir.......3,336 00
[illegible] d'Etat et [illegible] à 5 pour cent d'intérêt.......19,[illegible]
Intérêt.......10,463 [illegible]
Primes en voie de recouvrement.......27,430 84
Effets à recevoir pour primes.......[illegible]
Dans la caisse de la banque et entre les mains du trésorier.......13,419 7[illegible]
Mobilier du bureau, coffre-fort, fournitures d'agence.......2,045 73
Capital souscrit, en voie de règlement.......68,451 00

PASSIF.

Capital, 4,123 2-3 actions, de $100, assurées à $75 l'action.......$312,7[illegible]
Montant réservé pour garanti surmontant tous les risques non expirés, formant 50 pour cent des primes non expirées.......17,[illegible]
Primes non expirées, moins 50 pour cent réservé.......17,[illegible]
Montant réservé pour pertes non réglées.......5,546 00
Salaires non payés.......769 11
.......$355,[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

WM. H. STEVENSON, Président.
DOUGLAS WEST, Secrétaire P. T.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce [illegible] A. D. 1874.

ETAT DE SITUATION —DE LA— Germania National Bank DE LA NOUVELLE-ORLEANS. 31 décembre 1874.

ACTIF.

Billets escomptés.......$ 863,753
Prêts sur demande.......65,365
Bons des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour répondre de la circulation.......300,000
Primes sur les bonds ci-dessus.......28,000
Billets des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour racheter la circulation.......13,500
Actions et bonds divers.......22,263
Dû par des banques et des banquiers éloignés.......9,165 [illegible]
Mobilier et accessoires.......
Avoir en argent:
Bonds des E. U. en main.......112,000
Comptant en caisse ici.......451,629 96
Do dans les banques de New-York.......204,880 1 768,490 [illegible]
Total de l'actif.......$1,880,441 [illegible]

PASSIF.

Capital payé.......$ 300,000
Excédant de fonds.......37,000
Billets émis.......267,100
Dépôts.......1,178,504 [illegible]
Dû à des banques et à des banquiers éloignés.......54,159
Profits bruts pendant les 6 derniers mois.......67,865 62
Moins dépenses et taxes.......19,606 87
Profits nets (sur lesquels un dividende de 7 1/2 pour cent $22,500 a été déclaré aux actionnaires.......[illegible]
Total du passif.......$1,880,4[illegible]

LOUIS SCHNEIDER, Président.

Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association of Louisiana.

SIXIEME ETAT ANNUEL. Année expirée le 31 [illegible] 1874.

Montant reçu de membres assessés sur décès.......$54,250
Montant reçu, intérêt et dividendes.......2,167 44
Montant au crédit des profits et pertes.......$1,130 65
.......$57,554 [illegible]
Montant payé sur 25 décès.......$45,450 00
Annonces, Fournitures de Bureau, frais de Cour, de Poste
Loyer et Salaires.......10,679 26—$56,129 [illegible]
.......$1,425 [illegible]

PASSIF.

Polices sec "A".......$5,862 26
Polices sec "B".......4,376 17—$10,[illegible]

ACTIF.

En caisse.......$2,255 66
Décès payés "non réclamé".......4,500 00
Chemin de fer de la Nile-Orléans et de Carrollton.......7,640 00
Chemin de fer Canal et Claiborne.......6,216 00
Banque d'Amérique.......4,210 00
Banque Nationale Mutuelle.......5,000 00
Dû sur assessments en voie de recouvrement.......5,806 00
Meubles de Bureau.......1,426 00
Effets à recevoir.......1,[illegible]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 111 de la rue Gravier.

—Assure contre—
LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES,
Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. EIMER BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

Primes reçues.......$187,136 [illegible]
Pertes par incendie sur mer et rivières payées.......$64,947 [illegible]
Réassurances, réfactions (rebate), dépenses, etc.......
.......136,[illegible]
.......$52,119 [illegible]

Réservé pour primes non-terminées.......$17,236 [illegible]

La Compagnie possède l'ACTIF ci-après:
Capital en Stock-notes.......
Comptant.......6,436 [illegible]
Comptes en voie de collection.......35,096 [illegible]
Billets recevables.......
Prêts sur garanties.......66,059 [illegible]
Prêts sur hypothèques.......41,246 [illegible]
Stocks et Bons.......5,370 [illegible]
Installations de bureaux et meubles.......2,506 [illegible]
En mains d'agents en Europe, etc.......3,126 [illegible]
Total de l'Actif.......$304,[illegible]

DÉCLARE:

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 8 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham, S. Katz, Louis Schneider
A. Eimer Bader, Jos. Keller, W. B. Schmidt
M. A. Baumgartner, Th. Lilienthal, R. Sieg,
[illegible] den, Ed. Del Rendio, C. H. Miller,
Isaac Scherck, H. Hicks, S. I. Nasits,
J. H. Schwarz, Chas. Engsfeld, H. Pohlman,
Louis Schwarz, M. Frank, F. Eickert,
H. Weisenbach, H. E. Gogreve, F. Roder,
E. Wildermuth, [illegible]

ASSURANCES.

Mechanics' and Traders' INSURANCE COMPANY,

Au No 14 de la rue Carondelet.

QUATRIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes de l'année expirée le 31 août 1875.
Primes sur l'incendie.......$129,021 46
Primes de mer.......24,810 02
Primes de rivières.......5,[illegible]
Primes sur les risques, non expirées le 31 août 1872.......[illegible]
Total.......$[illegible]
A déduire primes non expirées et primes remboursées dans l'année.......60,1[illegible]
.......$211,[illegible]

Pertes payées dans l'année:
Sur les risques d'incendie.......$64,217 [illegible]
Sur les risques de mer.......17,895 [illegible]
Sur les risques de rivières.......18,331 71—100,[illegible]
.......$110,[illegible]
En moins,
Réfaction (rebate), 15 pour cent.......$6,643
Réassurances.......18,[illegible]
Dépenses, taxe, licence, intérêt.......3,446 [illegible]
Réservé pour pertes non réglées.......[illegible]
Bénéfice net.......$61,[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:
En caisse.......$[illegible]
Effets à recevoir pour primes et prêts, garantis.......[illegible]
Primes en voie de recouvrement.......[illegible]
Bons, actions, etc., de banques compagnies d'assurances, etc.......3,[illegible]
Propriété foncière.......4,[illegible]
Billets d'actions (stock notes).......262,[illegible]
.......$[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.
JAMES A. WHITE, Secrétaire,

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nile-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, soussigné notaire public, le 20 septembre 1875.

CHAS. A. AUDRY, Notaire Public.

Les Directeurs ont déclaré:
Intérêt sur le capital payé.......10 pour cent
Dividende sur le susdit.......5 "
Dividende " primes remboursées..15 "

Le tout sera porté au crédit des billets d'actions (stock notes) et il sera émis des certificats pour les dits dividendes à dater du lundi, 20 octobre prochain.

DIRECTEURS.

G. W. Allen, C. A. Green
A. J. Aiken, L. L. Haas,
J. A. Brase, Col. T. H. Hunt,
W. T. Blak, J. D. Hill,
L. Bloom, Jas. S. Lanphier,
Sam. Boyd, Robert L. Moore,
C. H. C. Brown, John Myers,
John D. Cobb, H. J. Mullan,
Geo. W. Church, Edward Nalle,
J. K. Campbell, G. W. Sentell,
Lloyd R. Coleman, W. R. Thompson.

La Compagnie d'Assurance —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS,

Au coin des rues Canal et Camp.

SEIZIEME ETAT ANNUEL.

Nile-Orléans, 15 janvier 1876.

CONFORMEMENT à sa Charte, la COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS publie l'état suivant de ses affaires de l'année expirée le 31 décembre 1875:

Primes d'incendie.......$456,228 93
Primes de mer.......62,039 56
Primes de rivières.......75,221 32
.......$593,399 [illegible]
En moins—
Risques non expirés le 31 décembre 1875.......127,568 14
Primes remboursées.......34,972 22
.......$172,540 3[illegible]
Montant net des primes.......$420,859 4[illegible]
A ajouter—
Intérêts, sauvetages, etc.......20,631 1[illegible]
.......$441,490 5[illegible]
A déduire—
Réassurances.......$26,345 63
Pertes par les incendies.......$110,972 78
Pertes sur mer.......16,542 69
Pertes sur les rivières.......30,272 21—158,186 63
Réfaction (rebate).......42,482 47
Commissions aux agents.......27,148 59
Dépenses générales des agences.......$7,739 12
Dépenses générales du bureau local.......27,900 90
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, etc.......12,077 24—47,716
Taxes d'Etat et taxes de ville.......29,294
.......331,177 80
Profits nets.......$110,312 7[illegible]
A déduire:—
Dividende payé en août.......25,000
Dividende déclaré.......25,000—$50,000
Réservés pour réclamations non réglées.......15,000—65,000 00
.......$55,312 7[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit, aux taux de la place:
Propriétés foncières.......$104,911 85
Billets garantis et hypothécaires.......235,501 91
Actions et bons.......93,574 60
Effets à recevoir.......22,387 65
Primes en voie de recouvrement.......73,457 09
Primes d'agences en voie de transmission.......10,216 45
Dû par des compagnies d'assurances.......4,137 6
Comptes en suspens.......3,214 22
Divers débiteurs.......7,217 90
Obligations des Etats-Unis—bons 5-20.......55,82[illegible] 61
En caisse.......36,260 2[illegible]
.......$652,827 96

PASSIF.

Réservées pour risques non expirés.......$137,568 14
Dividende déclaré.......25,000 00
Dividende non collecté.......10,066 25
Réservé pour les réclamations non réglées.......15,000 00
.......$187,654 [illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie d'assurance de la Nile-Orléans.

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 17 janvier 1876.

JOHN LEMONNIER, Troisième Justice de paix. Paroisse d'Orléans, Lne.

Le 13 du courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de payer le dividende intérêt semestriel de cinq pour cent sur le capital, aux actionnaires ou à leurs ayants-cause, le PREMIER LUNDI de février prochain.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Ernest Merilh, A. M. Bickham,
Placide Forstall, A. Schreiber,
H. Gally, J. Tuyès,
Chas. Lafitte, W. A. Bell,
W. Van Benthuysen, D. Fatjo,
Pierre Pouts, D. D. Rogers,
12jan—

Second Etat de Situation —DE LA— COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conformément aux clauses de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant:

Montant des primes reçues durant les quinze mois expirés le 31 décembre 1875, à savoir:
Sur risques de feu.......$114,053 [illegible]
Sur risques de mer.......[illegible]
Sur risques de rivières.......[illegible]
Total des primes.......$[illegible]
Moins primes rendues.......3,154 7[illegible]
Primes acquises.......$[illegible]
Déduit—Pertes par le feu.......$45,[illegible]
Pertes sur mer.......42,[illegible]
Pertes sur rivières.......15,[illegible]
.......$[illegible]
Réassurances.......[illegible]
Réfactions (rebate).......3,[illegible]
Taxes.......7,[illegible]
Loyer.......2,[illegible]
Dépenses, et profits et pertes.......[illegible]
.......$[illegible]
Réservé pour primes non-terminées.......$17,[illegible]

[illegible]
Moins intérêts non-payés et dividendes.......2,[illegible]
.......$[illegible]

Ce [illegible] correcte [illegible] des livres de la Compagnie.

E. GAUCHEAU, Vice-Président.
L. W SAQUIE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce [illegible] janvier 1876.

E. BOUNY, Notaire public.

ASSURANCES.

ETAT DE SITUATION —DE LA— STATE NATIONAL BANK —A LA— Nouvelle-Orléans, [illegible] de la Louisiane.

A la clôture des affaires, vendredi, 10 mars 1876.

ACTIF.

Prêts et escomptes.......$1,379,306 12
Bons des E. U. pour garantir la circulation.......50,000 00
Autres stocks, bons et hypothèques.......36,077 75
Dû par des agents de rachat et de réserve.......411,348 56
Dû par d'autres banques nationales.......127,887 11
Dû par des banques d'Etat et banquiers.......402,775 93
Propriétés foncières, meubles et accessoires.......105,097 51
Dépenses courantes et taxes payées.......16,333 66
Primes payées.......5,000 00
Echanges par le Clearing House.......$ 289,191 32
Billets des autres banques nationales.......12,803 00
Papier-monnaie fractionnel (y compris les nickels).......4,332 44
Espèces.......41,287 09
Billets légal-tender.......698,132 00 1,045,745 85
Fonds de rachat entre les mains du trésorier des Etats-Unis, 5 0/0 de la circulation.......2,250 00

PASSIF.

Capital payé.......$500,000 00
Surplus.......40,000 00
Autres profits non-divisés.......48,258 24
Billets de la banque nationale émis.......45,000 00
Dividendes non-payés.......9,839 81
Dépôts individuels sur lesquels des chèques peuvent être tirés.......$ 2,292,211 51
Certificats de dépôts sur demande.......1,000 00
Certificats de dépôts à terme.......10,000 00
Chèques certifiés.......34,274 22
Chèques de caissier émis.......23,305 00 2,360,789 74
Dû à d'autres banques nationales.......44,119 74
Dû à banques d'Etat et banquiers.......210,707 44
Total.......$3,613,714 49

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss:

Je, Chas. L. C. Dupuy, caissier de la Banque ci-dessus, jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est vrai du mieux de ma connaissance.

CHAS. L. C. DUPUY, caissier.

Fait et assermenté devant moi, ce 18 mars 1876.

THEO. GUYOL, notaire.

Pour copie conforme:

W. P. BLAKEMORE,
S. H. BOYD, } Directeurs.
JULIUS VAIRIN.

19mars—3PP

Sun Mutual Insurance Company

CAPITAL PAYÉ.......$500,000.

DOUZIEME ETAT ANNUEL DE L'ANNEE 1875.

Montant des primes de l'année.......$462,988 19
Moins les risques non expirés.......118,734 07
Montant net des primes.......$344,254 12
Escompte et intérêt.......34,[illegible]
.......$378,883 73
Pertes payées, réassurances et pertes non encore réglées.......$143,743 80
Dépenses générales, taxes et loyer.......58,833 99
Fonds de réserve, $19,000 et dividende sur actions, 10 pour cent.......59,547 48
.......$257,145 0[illegible]
Bénéfice net.......$121,738 6[illegible]

Actif de la Compagnie, au comptant sur le marché—
Bons, actions, prets et effets à recevoir.......$421,102 43
En caisse.......167,833 10
Primes en voie de recouvrement.......46,506 24
Total de l'actif.......$635,441 77

La Direction, à une réunion qui a eu lieu le 1 janvier 1876, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, desquelles $10,000 provenait du montant net des primes de l'année) et payé un dividende de dix pour cent aux actionnaires, a résolu de payer au comptant un dividende de trente-cinq pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1875.

JAMES I. DAY, Président.

HORACE CARPENTER, Secrétaire.

DIRECTEURS POUR 1876.

Jno. G. Gaines, Richard Flower, J. L. Harris,
E. J. Hart, J. Weis, D. A. Chaffraix,
Hy. Renshaw, B. W. Taylor, L. Aicus,
Hugh Wilson, J. C. Morris, Isaac L. Haas,
B. Biscoe, James I. Day, Scott McGehee,
A. Baldwin, Lionel C. Levy, Geo. Jonas,
Chas. Macready, Emory Clapp, D. Fatjo,
W. E. Seymour, T. L. Airey,

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices aux conditions les plus favorables contre les risques d'incendie, de rivières et de mer. Elle règle toutes les pertes avec la plus grande libéralité et les paiements se font promptement à ses bureaux No. 3[illegible] de la rue du Camp.

Banque Nationale de l'Union, A LA NOUVELLE-ORLEANS DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE

A la clôture des affaires le JEUDI 31 JANVIER 1875.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes.......$767,5[illegible]
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation.......500,000
Autres actions, bons et hypothèques.......306,6[illegible]
Dû par des agents de rachats et de réserve.......60,0[illegible]
Dû par d'autres banques nationales.......950
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat.......46,894
Propriétés foncières, mobilier et installation.......46,370 13
Dépenses courantes et taxes payées.......25,548
Echanges pour le Clearing House.......255,056
Billets d'autres banques nationales.......20,075
Petite monnaie et compris les nickels.......218 15
Espèces y compris les billets du Trésor payables en or.......3,557 42
Billets legal tender.......126,206 00
Total.......$2,155,969 94

PASSIF.

Capital payé.......$500,000
Autres profits non divisés.......42,030 0[illegible]
Billets de banque nationale non rachetés.......449,387 00
Dividendes non payés.......4,426 80
Dépôts individuels.......
Certificats de dépôts payables sur demande.......
Dû à d'autres banques nationales.......
Dû à des banques d'Etat et à des banquiers étrangers.......387,467 28
Total.......$2,155,960 94

Banque Nationale Mutuelle A LA NOUVELLE-ORLEANS,

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, Vendredi, 31 Décembre 1875.

RESSOURCES:

Prêts et escomptes, en or.......$16,806 8
Prêts et escomptes, en or, en currency.......535,907 67
Bons des E. U. pour garantir la circulation.......50,000 00
Autres stocks, bons et hypothèques.......33,646 81
Dû par des agents de réserves, approuvés.......41,603 52
Dû par d'autres banques et banquiers.......20,038 56
Propriétés réelles, meubles et installations.......89,374 51
Primes payées sur bons et or.......8,250 07
Changes sur Clearing-House.......12,970 67
Billets d'autres Banques Nationales.......22,859 00
Monnaie fractionnelle (y compris des nickels).......1,488 79
Espèces en monnaie d'or.......12,362 41
Billets legal tender.......128,000 00—277,675 37
Fond de rédemption avec le Trésorier des Etats-Unis.......2,250 00
Total.......$1,076,542 13

PASSIF:

Fonds capital payé.......$300,000 0
Fonds de surplus.......155,104
Billets de Banque Nationale en circulation.......45,000
Dépôts individuels, en or.......14,405 94
Dépôts individuels, en currency.......516,909 63
Dû aux banques et banquiers.......2,715 69
Anciens dividendes non-payés.......353 68
Dividende actuellement déclaré, quatre pour cent.......12,000 00—12,353 68
Total.......$1,076,542 13

JOHN T. HARDIE, Président.
A. W. BOSWORTH, Vice-Président.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.

BANQUE NATIONALE MUTUELLE, Nile-Orléans, 31 décembre 1875.

A une assemblée du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, il a été unanimement résolu de déclarer aux Actionnaires, sur les profits des derniers six mois, un dividende de QUATRE POUR CENT sur le montant de leurs actions, payable le MERCREDI, 12 janvier prochain, ou après cette date.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.

1erjanv—10

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE ET SOCIETE DE LA VALLEE DU MISSISSIPPI — DEPARTEMENT AMERICAIN.

Bureaux dans la bâtisse de la Banque Nationale de l'Etat, au No 33 de la rue du Camp.

Hon. JEFFERSON DAVIS, Président.
CYRUS BUSSEY, Premier Vice Président.
W. C. BLACK, Second Vice-Président.
S. H. KENNEDY, Trésorier.
C. E. FENNER, Avocat,
WALTER V. CROUCH, Secrétaire.

—DIRECTEURS.—

Cyrus Bussey, F. B. Wheelock,
W. C. Black, Scott McGehee,
Thomas A. Adams, Chas. G. Johnsen,
S. H. Kennedy, Louis A. Wiltz,
J. B. Hood, A. J. Gomila,
Adam Thomson, W. B. Lyman,
John Chaffe, E. C. Palmer,

C. E. Fenner, 15 mars—1m